Le démarcheur de Gommegnies inculpé d'escroqueries opérait surtout dans la région d'Avesnes

Il aurait drainé une vingtaine de millions pour le compte de Mme Hanau

Nous avons relaté hier que M. Giard, juge d'instruction, avait inculpé d'escroquerie et de complicité dans l'affaire de la « Gazette du Franc » un ancien employé de Mme Hanau, M. Albert Payen-Broquet, de Gommegnies (Nord).

Ce n'est pas dans la région de Lille que M. Payen exerçait sa profession de démarcheur. Ancien conseiller d'arrondissement et grâce aux relations qu'il avait, il recrutait de nombreux syndicataires pour la « Gazette du Franc » dans la région d'Avesnes, de Maubeuge et Aulnoye.

A lui seul il aurait drainé une vingtaine de millions pour le compte de Mme Hanau.

Après le krach M. Payen fit partie du comité de défense des victimes de la « Gazette du Franc » qui fut constitué à Paris.

La nouvelle annonçant la mesure prise par le juge d'instruction chargé de cette affaire, a produit une certaine émotion dans la région d'Avesnes. Elle est commentée de différentes façons suivant qu'on s'adresse aux victimes ou aux personnes qui ont refusé de participer aux bénéfices préconisés par les agents et sous-agents.

Toutes les commissions rogatoires adressées à M. Jacques, juge d'instruction, ont été transmises aux juges de paix qui ont entendu les personnes intéressées. La plupart des victimes ont préféré ne pas se faire connaître pour diverses raisons. Il est certain que M. Payen-Broquet remplissait les fonctions d'agent général.

Il avait des sous-agens pour le seconder dans la région. En majeure partie, ces sous-agents seraient parmi les victimes.

Tribunal militaire de Lille

AUDIENCE DU 4 MAI

Un poste en bordée. — A l'occasion de la fête du « Père Cent », le 20 janvier dernier, le poste de la citadelle était en bordée ; on avait largement arrosé la date prochaine de la libération.

Un homme du poste, Richir, eut l'idée pour finir la fête, d'aller emprunter un litre de « Cressonée » au mess des sous-officiers. Poursuivi pour vol, Richir est condamné à trois mois de prison avec sursis. Le caporal Duhamel, chef de poste qui, après les dernières libations, était ivre-mort écope, pour abandon de poste, 2 mois de prison avec sursis.

Autres affaires. — Deux ans de prison avec sursis à Marcel Decreus, en prévention à Orléans, évadé, pour désertion à l'étranger en temps de paix.

— Trois mois d'emprisonnement à Louis Sévenard, sans domicile fixe, du recrutement de Lille, pour insoumission en temps de paix.

— Six mois de prison avec sursis à Emile Sergent, canonnier au 15e R. A., à Douai, pour vol d'une somme de 100 fr. au préjudice de son maréchal des logis.

— Pour désertion à l'intérieur en temps de paix, Lécaille, soldat de 2e classe au 67e R. I., à Soissons, est condamné à 10 mois d'emprisonnement.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 15 Mai

Soleil : Lever à 4 h. 11 ; coucher à 19 h. 23.
Lune : Lever à 10 h. 12 ; coucher à 1 h. 17.
Aujourd'hui : Ste-Denise. Demain : St-Honoré.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 14 mai 1929, à 18 heures.

Baromètre : 756 mil. 6 ; baisse depuis la veille à 18 heures : 2 mil. 8.

Thermomètre : Fronde 15.2 ; minima 10.8 atteint à 7 heures ; maxima 17.8 atteint à 16 heures.

Etat hygrométrique 75 ; hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 0 mil. 9 ; direction du vent : Sud-Ouest ; force : fort ; direction des nuages : Ouest ; état du ciel : peu nuageux.

Temps probable pour mercredi : un peu frais, assez beau.

Office National. — Beau temps, ciel nuageux avec éclaircies ; vent du secteur Ouest 6 à 9 m. Minimum en baisse de 3° sur la nuit précédente.

DE PASSAGE. — Hier après-midi est arrivée à Calais par le Pullman Lady Byng, femme de lord Byng of Vimy, Préfet de Police à Londres, ancien gouverneur général du Canada, qui s'est embarquée à bord de l' « Empress » de 13 h. 40.

C'est, on le sait, lord Byng, alors général, commandant un corps d'armée britannique et canadien, qui réussit à prendre, pendant la guerre la crête de Vimy. De là, la particule adjointe à son titre de lord.

— Voyez-vous, Madame Lumière, chaque fois que je vais au marché, je suis toujours critiquée sur mes achats.

— Achetez du chocolat *Delespaul-Havez*, vous verrez qu'ils seront tous d'accord.

• CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

Le plus fin des chocolats.

Pour le Monument au Maréchal Foch "Sauveur de la Flandre"

La deuxième liste de souscription

On sait que le Conseil d'Administration de la Section Lilloise de l'Union Nationale des Combattants a décidé d'ouvrir une souscription publique ayant pour but d'ériger sur une place publique de Lille, capitale de la Flandres et des ex-régions envahies une statue au maréchal Foch.

Cette souscription est placée sous l'égide de la première Région Economique, de la Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, de la Compagnie du chemin de fer du Nord et de la Presse régionale.

Grâce à ces concours, on espère pouvoir réaliser à Lille, un monument grandiose au « sauveur de la Flandre ».

Les offrandes peuvent être envoyées à M. le Président de la Section Lilloise de l'Union Nationale des Combattants, 28, rue des Canonniers, à Lille (compte chèques-postaux n° 143.60 Lille), ou par virement au compte : souscription monument du Maréchal Foch n° 13.219 au Crédit du Nord à Lille.

Nous publions ci-dessous la 2e liste de souscriptions :

Banque Scalbert, 2.000. — Brasserie Masse-Meurisse, 1.000. — M. Lucien Crépy-St-Léger, Conseiller Général du Nord, 1.000. — Les Epiceries Dufaux Frères, 1.000. — Société Le Blan et Cie, 1.000. — Etablissements Agache Fils, 1.000. — Henri Eudes, 1.000. — Cotonnière de Fives et Schwob Frères et Cie Réunis, 1.000. — Etablissements Kuhlmann, 1.000. — Société Anonyme Masquelier fils, 500. — Delespaul-Havez, 500. — M. Maurice Theliter de Poncheville, 500. — M. Pierre Scalbert, Conseiller Général du Nord, 500. — Cabour Frères et Cie, 500. — Société Anonyme des Brasseries-Malteries Motte-Cordonnier, 500. — Banque Pajot et Martin, 500. — Fédération du Nord des Syndicats d'Entrepreneurs, 500. — Le Réveil du Nord, 500. — Banque Piérard, Mabille et Cie, 500. — Etablissements A. Crespel, 500. — Etablissements Laroche-Lechat, 500. — M. Scrive-Thiriez, 500. — Société des Anciens Militaires du 43e R.I. (1er versement), 500. — Faïenderie artistique De Bruyn fils, 500. — Maison Boka, 300. — Société Anonyme Tost-Dujardin, 300. — M. J. Dubreucq-Pérus, 300. — Brasserie du Pélican, 300. — M. Julien Le Blan, 250. — M. Emile Le Blan-Debaillieul à Wasquehal, 250. — Crédit Lyonnais à Lille, 250. — Société Générale (Agence de Lille), 250. — Société Gachie, Aubs et Cie, 200. — Etablissements A. Dubem et Cie, 200. — Filatures G. Vermesch, 200. — M. Edmond Roger, 200. — L'Industrielle du Nord, 200. — M. Pierre Baillieul (A l'Hutterière), 100. — M. Henri Becquart, 100. — E. Deroncq et Cie, 100. — M. Joseph Lecomte à Annappes, 100. — M. le Général Lacapelle, Ct le 1er C.A., 100. — Le Clergé du Sacré-Cœur à Lille, 100. — MM. Maes Frères, 100. — M. Herreman, 100. — MM. L. Dubruille et fils, 100. — Société Anonyme Appareils et Evaporateurs Kestner, 100. — M. Favrot-Franchomme, 100. — M. Emile Gren, 100. — M. Ch. Berte, Ingénieur, 100. — Etablissements Louis Becquart 100. — M. Eugène Gron, 100. — Société Anonyme des 100.000 cheminées (succursale de Lille), 100. — Banque Sourmais, 100. — Le Clergé de St-Etienne à Lille, 100. — M. Pierre Marchal, 100. — Cie Générale d'Electricité, 100. — M. Léopold Natte, 100. — Etablissements J.-J. Rousendaal à La Madeleine, 100. — M. Pierre Lombret, 100. — M. Maurice Canniaié, 100. — M. Hoccart-Lacourte, 100. — M. Jules Guez, 100. — MM. Montois Frères, 100. — Société Centrale des Textiles, 100. — M. R. Garcenot, 100. — M. Maurice Olivier, 100. — M. P. Trochon, 100. — MM. Tampleu Frères, 100. — Syndicat Régional des Herboristes du Nord de la France, 100. — MM. May et Fils, 100. — Mme Henry Cauliez, 100. — M. Vaillant-Pollet, 100. — M. Julien Bernaert, 50. — Maison Desreumaux Frères et Sœurs, 50. — M. Henri Glineur, 50. — M. L. Decramer à La Madeleine, 50. — Le Patronage St-Etienne à Lille, 50. — Anonyme, 50. — Mme Veuve Perimutter, 50. — M. J. Baille, 50. — M. A. Chelant, 50. — M. Fernand Bloch, 50. — MM. Neukens Frères, 50. — M. le Commandant Lallement, 25. — M. Moyert-Castin, 25. — M. Gaston Moreau, 25. — M. Desvarte-Courtois, 25. — M. A. Walare, 20. — M. Paul Regnault, 20. — M. Emile Geirnaert, 20. — M. Maurice Chantry, 20. — M. Léonce Potié, 20. — M. Maurice Degrave, 20. — M. Ch. Dumont, 20. — M. Thellier-Lepoivre, 20. — Trois autres soldats, 15. — Société Anonyme Carlton et Motte, 10. — Société Régionale des Anciens Gradés et Soldats Belges, 10. — M. C. Tunor, 10. — M. Gabiot, 10. — M. Racul, 10. — M. Eugène Devémy, 10. — M. Jules Lebeau, 10. — M. Lucien Hennebois, 10. — M. Jean Astié, 10. — M. J. Laumaunier, 10. — M. L. Franchomme, 10. — M. Louis Hare, 10. — Mme D'hoest-Dentant, 10. — M. Albert D'hoest, 10. — M. Camille Virgo, 10. — M. Emile Basquin, 10. — M. Gahyde, 10. — M. Boitte, 10. — M. Paul Hennebois, 10. — M. Leclercq, réformé de guerre, père de 5 enfants, 5. — M. A. Becquet, 5. — M. Emile Vandeville, 5. — M. Paul Cordonnier, 5. — M. Philippe Debied, 5. — M. Eugène Pruvot, 5. — M. J. Maerten, 5. — M. Maurice Delerue, 5. — M. Alphonse Deregnaucourt, 2. — Total de la présente liste : 55.357 fr. Report de la liste précédente : 27.570 fr. Total de la souscription à ce jour : 82.927 fr.

CHAPEAUX ABBAYE 2, Rue Esquermoise — LILLE —

La villa d'un Madeleinois cambriolée à Wimereux

Tardivement dans la journée de mardi, la gendarmerie de Boulogne a été avisée que la villa Saint-Pierre, à Wimereux, propriété de M. Descamps, de La Madeleine-lez-Lille, avait reçu la visite de cambrioleurs. Les constatations faites immédiatement sur place, permirent de constater que le ou les individus avaient fouillé de fond en comble la maison et ont dû emporter maints objets de valeur.

En l'absence de M. Descamps, qui a été prévenu, on ne connaît encore le montant du vol. Au cours de leurs premières investigations, les gendarmes ont pu obtenir le signalement d'un individu, qui est activement recherché.

Un toucheur de bestiaux « touchait » aussi l'argent et le gardait

La Sûreté générale vient d'arrêter, à la gare de Lyon à Paris, le toucheur de bestiaux Jean Arfeuil, né le 10 juin 1882, à Monestier (Corrèze), employé à Montferrand, qui, chargé de la vente de deux vaches, en avait gardé pour lui le produit s'élevant à 13.500 francs, et était parti pour Paris avec sa femme, née Lucienne Hardy, 36 ans, qui avait conservé dans la semelle de ses souliers une somme de 2.180 francs.

Arfeuil a été envoyé au Dépôt ; sa femme est en liberté provisoire.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON — CONSULTEZ LE — LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge — LE PLUS REPANDU DANS LA REGION DU NORD ET LA BELGIQUE — EN VENTE PARTOUT

Le Grand Festival Permanent de Musique de Calais

La Ville de Calais organise, du 19 mai au 22 septembre, un Grand Festival Permanent de Musique.

Parmi les nombreuses sociétés qui figurent sur la première liste d'engagement, on note :

A la date du 22 juin. — La Fanfare « Les Amis Réunis », à Recques (Pas-de-Calais), 30 exécutants.

Le 30 juin. — L'Harmonie « Sainte Cécile » de Coulogne (P.-d.-C.), 46 exécutants ; l'Harmonie Municipale de Cassel (Nord), 42 exécutants ; la Fanfare Sucrière de Pont-d'Ardres (P.-d.-C.), 32 exécutants.

Les 14 et 15 juillet. — La Fanfare de trompettes « Les Enfants du Nord », à Roubaix, 30 exécutants.

Le 21 juillet. — La Fanfare « L'Espérance » de Neufchatel (P.-d.-C.), 38 exécutants ; la Société Philharmonique de Frelinghien (Nord) 43 exécutants ; la Fanfare Municipale de Choques (P.-d.-C.), 47 exécutants.

Le 29 juillet. — L'Harmonie Municipale de Caillon-sur-Samore (Nord), 36 exécutants ; l'Harmonie d'Endiocourt (Somme), 50 exécutants.

Le 4 août. — L'Harmonie Municipale d'Escaudœuvres (Nord), 60 exécutants ; la Fanfare « La Concorde », de Norkerque (P.-d.-C.) 30 exécutants.

Le 11 août. — La Fanfare de trompettes « La Renaissance » de Croix (Nord), 37 exécutants.

Le 18 août. — La Fanfare « La Concorde », de Desvres (P.-d.-C.), 38 exécutants.

Le 25 août. — L'Harmonie d'Escarbotin (Somme), 30 exécutants ; l'Harmonie Municipale Ouvrière de Calonne-Ricouart (P.-d.-C.)

Les départements de Seine-et-Oise, Loiret, Marne, Seine-et-Marne, Eure, Eure-et-Loir, Oise, Seine Loir-et-Cher seront également représentés par de nombreuses sociétés.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Fêtes du Fresnoy, du Luxembourg et Mackellerie

Le Comité des Fêtes du Fontenoy, Luxembourg et Mackellerie, donnera une grande fête les samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai. Le bénéfice réalisé sera versé à l'œuvre de la Cure d'Air au profit des écoles du quartier.

Nous donnons ci-après le programme détaillé de ces festivités :

Journée du samedi 18 mai. — Grand concours de pigeons sur Albert. Plus de 1.000 fr. de prix d'honneur et d'excellence.

A partir de 14 heures, braderie monstre rue de Mouvaux et les rues débordantes. Concert promenade par la Fanfare du Comité. Le soir, à 20 h. 30, superbe cortège aux flambeaux.

Journée du dimanche 19 mai. — A 7 heures réveil en fanfare. — A partir de 9 heures : concours de décorations et d'étalages, maisons, cours. Ouverture des jeux populaires et d'estaminets. Grand concours de ballonnets gratuits, 100 fr. de prix. — Course de chiens, rue de Favreuil, 150 fr. de prix.

A 14 heures, au siège du Comité, réception de la Philharmonie municipale de Mouvaux par la Chorale, au Square Leman, rue de Mouvaux (Blanc-Seau). — A 14 h. 15, réception de la Municipalité de Roubaix et du Comité directeur des fêtes. — A 14 h. 15, vins l'honneur. — A 14 h. 30, couronnement de la Reine des enfants, de ses demoiselles d'honneur et de ses pages. Remise des souvenirs avec le concours de la Chorale Enfantine (150 exécutants) et de la Philharmonie municipale de Mouvaux. — A 15 heures, grande cavalcade.

A l'issue du cortège, concerts musicaux sur les différents kiosques installés, rue Corneille angle des rues de Naples et de Gênes, rue Boucher-de-Perthes et à l'Allumette.

A 18 h. 30, fêtes de nuit sur le podium de la rue Gounod avec le concours de la Chorale Enfantine (150 exécutants) et du Club Symphonique de l'Epeule. La Section Jeanne d'Arc interprétera « Le docteur Chienden », opéra-comique.

Au podium, rue Gourgelat (centre rue de Béthune) à 20 h. 30, fêtes de nuit. Au cours de ces fêtes de nuit, le Groupe Fraternel Jean Delmulle interprétera « Les Noces de Jeannette », opéra-comique en un acte, de Victor Massé.

Journée du lundi 20 mai. — Réveil en fanfare — A 9 heures, course de minimes, cent fr. de prix. — A 10 heures, grande course pour juniors, 400 fr. de prix. — A 14 h. 40, superbe corso fleuri avec trois arrêts concert.

A l'issue du cortège, au kiosque de la rue de Naples, grande fête sportive. — A la même heure, rue de Béthune, démonstration de défense et d'attaque avec apache. — A 23 heures, face au podium de la rue Gounod, feu d'artifice.

∴

En plus des diverses et multiples attractions qui se dérouleront les 18, 19 et 20 mai prochain, le Comité d'organisation rappelle qu'un grand concours de décorations et d'illuminations est formé, doté de nombreux prix. Se faire inscrire, soit chez M. Edmond, Bernard, 88, rue du Fresnoy ou chez M. Eugène Cornil, 59, rue de Béthune. Le dernier délai d'inscription est fixé au samedi midi, 18 mai.

Le Comité tient aussi à faire remarquer qu'il n'est produit une petite erreur d'impression dans l'inscription des lots.

Le deuxième lot sera un poste de T. S. F. ; le troisième également et non les deux postes au deuxième lot.

BLANCHISSAGES ILLIMITÉS... Très pratique, économique, adoptez le col demi-souple « KOLFRAY ». Prix : 6 fr. « AUX 100.000 CHEMISES de PARIS », SUCCURSALE de LILLE : 79, rue Nationale.

ELECTIONS MUNICIPALES

Parti Socialiste

REMERCIEMENTS

On nous communique les remerciements suivants adressés par la section roubaisienne du Parti Socialiste et les 36 élus :

« A vous qui, au nombre de 14.700, avez si admirablement compris votre devoir, dimanche dernier, en faisant triompher pour la quatrième mois en dix-sept ans, avec la liste socialiste, tout son programme, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Du fond du cœur, nous vous disons merci pour la confiance renouvelée que vous venez de nous témoigner.

Nous saurons en être dignes, en continuant d'administrer dans l'intérêt de tous ceux qui travaillent, qui peinent et qui souffrent ; dans l'intérêt collectif de notre grande cité, que nous voulons riche pa rses œuvres sociales et belle dans son développement continu.

Citoyens, vous avez approuvé notre œuvre municipale aux multiples créations ; nous la poursuivrons avec ténacité et énergie.

Vous pouvez compter sur nous. Vive Roubaix Socialiste ! »

UNE MANIFESTATION

Lundi soir, un cortège composé de plusieurs milliers de personnes a manifesté à l'occasion de l'élection des candidats socialistes. Entraîné par la Fanfare « La Paix », il s'est répandu dans les quartiers de la ville et le défilé ne fut marqué par aucun incident.

LE DRAME DE LA RUE DES LONGUES-HAIES

Comme nous l'avons annoncé, le meurtrier du drame de la rue des Longues-Haies, est écroué depuis lundi soir. Nous avons fait prendre à l'hôpital des nouvelles de la victime, M. Gheenens ; il semble hors de danger et son état paraît s'améliorer. La confrontation d'usage aura lieu sitôt que l'état du blessé le permettra.

MICHEL JOYE — CONSEIL JURIDIQUE - GRADUÉ EN DROIT — donne le Samedi de 2 à 5 des consultations gratuites sur les Droits de la Femme et de l'Enfant — DE 2 A 6 HEURES SAUF LE JEUDI ET SUR RENDEZ-VOUS — 18, RUE JACQUEMARS-GIELEE LILLE TÉL. 22-84

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Aux Etablissements Amédée Prouvost et Cie, Varras Jean-Baptiste, 51 ans, ramasseur de blousses, 154, rue du Cartigny, s'est piqué avec un chardon. Plaie infectée de la main droit. Lymphangite : 12 jours. — A la même usine, un manœuvre, Verbelle Léopold, 33 ans, rue Brisse, à Avelghem (Belgique) est tombé d'un échafaudage. Plaies contuses à la cuisse et entorse du poignet 15 jours à 3 semaines. — Un tourneur du peignage Beaurepaire, Lagrange Noël, 29 ans, rue de Toul, 91, à Wattrelos, écrasement de l'extrémité du pouce gauche : 15 jours. — Même établissement, Dewinter Achille, 20 ans, empaqueteur est tombé dans une porte vitrée. Plaie contuse du poignet et de l'avant-bras droit avec déchirure de l'artère et du nerf cubital, arrachement de la peau sur une grande étendue. 6 semaines. Incapacité permanente partielle. — Dervaux Emile, 43 ans, rue Jean-Jaurès, 114, à Mouvaux, laineur chez Richardson et Cie, a reçu de l'eau bouillante sur le pied gauche : 20 jours. — Foucart Pierre, 16 ans, manœuvre, rue Sainte-Elisabeth, 33, est tombé du toit d'une maison. Plaies contuses et contusions du front, du genou droit et de l'avant-bras gauche : 15 jours. — Un caoutchoutier de la Manufacture Degrave et Prouvost, rue Jules-Guesde, 173, Bara Louis, 50 ans, rue Decrème 56, s'est blessé en remettant une courroie tombée de sa poulie. Large plaie de la paume de la main gauche : 15 jours. — Chez M. le docteur Ghislain, Avenue Linné, 40, une servante, Deschaedt Jeanne, 50 ans, est tombée au cours de son travail. Contusion de l'arcade sourcilière gauche, du genou gauche et du poignet droit : 15 jours.

Bock Meyerbeer LE PLUS..... DIGESTIF

A QUI LA BICYCLETTE ?

Lundi, vers midi, une bicyclette marque « Vercouter » cadre émaillé vert, a été déposée à la porte de l'estaminet Dendauw Parent, Boulevard de Metz, 1. A 21 heures, la machine se trouvant toujours à l'endroit où elle avait été placée M. Dendauw la remisa chez lui et avertit la police de cet abandon assez curieux. Jusqu'à présent, le propriétaire ne s'est pas encore fait connaître. Est-ce le produit d'un vol ? La police cherche à l'établir.

ESTOMAC Foie, Intestin, toutes douleurs, soulagement rapide par les plantes : Mme ROSIER, Herboriste, 36, rue de Roubaix, Tourcoing (car C), 21 années d'expériences et succès, preuves sur place. —3—

ÉCLAIREZ VOS LANTERNES !

Le nommé Léon H..., 38 ans, représentant de commerce, demeurant, 20, rue Olivier-de-Serre, Roubaix, s'est vu dresser procès-verbal pour avoir abandonné son automobile dépourvue de tout éclairage, le long du trottoir de la rue Pauvrée, le 13 courant, à 21 h. 50.

IVRESSE

Contravention a été dressée au nommé Serge A..., 29 ans, sujet Esthonien, demeurant, 15, rue de Saint-Amand, à Roubaix, pour ivresse publique et tapage.

Le Foyer des Mutilés

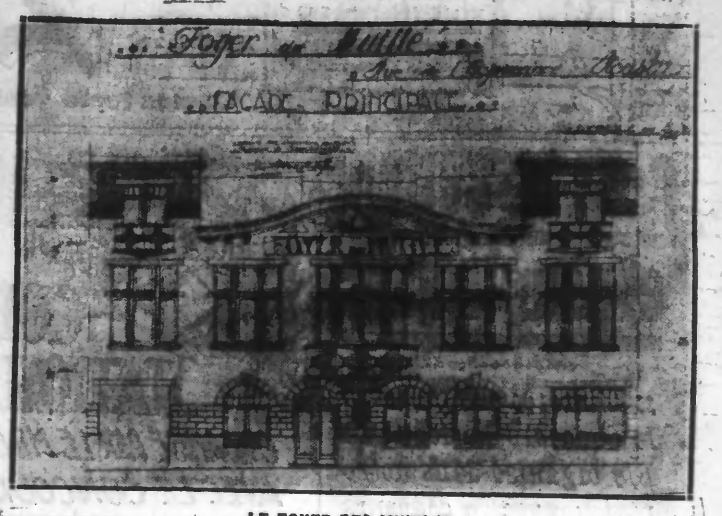

LE FOYER DES MUTILES

Dans un précédent numéro, nous avons annoncé que l'inauguration du « Foyer des Mutilés » aurait lieu le dimanche 9 juin, sous la présidence de M. Antériou, Ministre des Pensions. La photographie que nous donnons aujourd'hui représente la façade principale de l'immeuble qui abritera cette belle œuvre.

FUNÉRAILLES D'UN MILITAIRE

La Mairie vient d'être avisée de l'arrivée à Roubaix, du corps du jeune Coetsier Maurice, soldat au 2e régiment de tirailleurs algériens, décédé à l'hôpital militaire d'Oran, et dont les parents habitent en notre ville, rue Joutfroy, 72.

Les funérailles de ce militaire auront lieu jeudi prochain, 16 courant, à 9 heures. Assemblée à l'église Sainte-Elisabeth.

LA RETRAITE

Il est rappelé aux débitants de boissons qu'en vertu de l'arrêté municipal en date du 30 mai 1925, ils pourront tenir leur établissement ouvert, jusqu'à deux heures du matin, les nuits des 18 au 19, 19 au 20 et 20 au 21 mai, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte.

En outre, l'administration municipale autorise ces débitants à laisser danser et jouer de la musique dans leur débit, jusqu'à minuit, aux dates sus-indiquées.

Pour les Fêtes de la Pentecôte

Profitez de nos prix tout à fait exceptionnels en souliers et bottines pour enfants, fillettes, femmes et hommes.

Vente-réclame de souliers chevreau couleur, montés sur cuir, pour dames, à **45 francs.**

Bottine extra forte, demi-fantaisie, pour homme, à **69 francs.**

Souliers fantaisie, enfant, du 18 au 24, à **10 francs 95.**

Grand assortiment en pantoufles pour dame à partir de **6 francs 95.**

Tennis, semelle caoutchouc, prix imbattable à qualité égale.

Venez vous rendre compte, aux

CHAUSSURES NINA

20 bis, rue de Mouvaux, à ROUBAIX

entre le Pont Vaissier et la rue de l'Ouest

LES RUES DU MARÉCHAL FOCH ET DU GÉNÉRAL SARRAIL

Par arrêté préfectoral, est approuvée la délibération en date du 26 avril 1929, par laquelle le Conseil municipal a décidé d'attribuer à titre d'hommage public, à des voies publiques de la commune, les dénominations de : rue Maréchal Foch ; rue du Général Sarrail.

LE GAZ est pour la *cuisine*, sans contredit possible, le *combustible le plus commode.*

EXPOSITION FLORALE DU CERCLE HORTICOLE

Le Comité organisateur de l'Exposition des 22 et 23 juin prie MM. les horticulteurs et jardinier, professionnels ou amateurs, désireux d'exposer les produits de leurs cultures (roses, fleurs coupées, plantes de saison, etc.) de bien vouloir envoyer au plus tôt leur adhésion à M. Hector Wargniez, jardinier-chef de la ville, 2, Boulevard de Douai. Nul doute que cette manifestation remportera un succès égal aux précédents, malgré l'hiver exceptionnellement rigoureux et tardif de cette année ; les horticulteurs n'en auront que plus de mérite.

EXCURSION A YPRES ET AU MONT KEMMEL

C'est le dimanche 2 juin, que les anciens sous-officiers français, se rendront en excursion en auto-car à Ypres et au Mont Kemmel.

Le conseil d'administration de la société, nous prie à ce sujet de faire connaître aux sociétaires qui ne se sont pas fait inscrire et qui désireraient participer à l'excursion qu'une voiture supplémentaire très confortable a été obtenue, ce qui permettra d'accepter encore quelques adhésions.

Les adhésions sont reçues tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30, 155, rue Pollart.

CAISSE D'EPARGNE

Au cours de la 19e semaine 1929, les opérations suivantes ont été faites par la Caisse d'Epargne et de Prévoyance pour Roubaix, Lannoy, Croix et Wattrelos :

Versements : 1.114.950 fr. (1.050 versements) ; Remboursements : 763.786 fr. 91 (400 remboursements). Administrateurs du mois de mai : A Roubaix, MM. Pollet, Arnould, Parent ; à Lannoy : M. Durasse ; à Croix : M. Houzet ; à Wattrelos : M. Desbonnets.

Sociétés et comités

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Ce soir mercredi, répétition générale à 19 h. 30, au local habituel.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Ce soir, à 7 heures, répétition générale.

FESTIVITES DU PILE, SARTEL ET TROIS-PONTS. — Les habitants des dits secteurs sont priés de se réunir aujourd'hui mercredi, à 20 h. chez M. Failly, rue Mons.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Aujourd'hui mercredi, à 20 h. 15, répétition générale. Services prévus : 19 mai, Fresnoy ; 25 mai, Hippodrome ; 2 juin, Hospice.

A RADIO-ROUBAIX. — Vendredi 17 mai, à 20 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles, rue de l'Ermitage, causerie-démonstration.

FANFARE L'UNION MUSICALE DE ROUBAIX — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, répétition générale, au siège, rue de Flandre, 62.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Répétition générale ce soir mercredi, à 20 heures.

ETAT CIVIL

Naissances. — Julien Jacobs, rue de la Conférence, 76. — Théodore Langlois, de Wattrelos. René Trécy, rue de Soubise, cour Mulle-Gadenne, 20. — Paul Bogaerts, rue Franklin, 4. — Michel Boeykens, rue de l'Epeule, 137, c. Sénéler, 6. — Denise Muszynski rue Decrème, 132.

Publications. — Alphonse Bogaert, tisserand et Marie Lepers, ourdisseuse. — Lucien Gesterman, employé de commerce et Marguerite Gallez, piquûrière. — René Deswarte, docteur en médecine et Marthe Dassonville, s. p. — Raymond Mortier, employé et Cécinie Crépin, cannetière. — Léon Lecocq, industriel et Simonne Salmon, s. p. — François Mahaut, sous-brigadier des douanes et Suzanne Humez, s. p. — René Notle, soldat et Marie Bernard, femme de chambre.

Décès. — Sidonie Dumez, 80 ans, rue de Blanchemaille, 37. — René Coene, 8 mois, rue de Flandre, 65 bis, c. Puis, 6. — Ferriot-Lecomte, 56 ans, place de l'Abattoir, 16. — Hélène Florin, 76 ans, place de la Liberté, 30.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Cercueils, Décors (funèbres, Démarches, Organisation complète de Convois. — Tél. 3.06.

WATTRELOS

AMÉNAGEMENT DU TERMINUS DU TRAMWAY B. — Pendant quinze jours, du 23 mai au 6 juin 1929 inclusivement, seront déposées à la mairie de Wattrelos avec un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées, les pièces du projet relatif à la construction d'un garage au terminus de Wattrelos à proximité du poste de douanes de Wattrelos-Herseaux sur la ligne B de Roubaix à Wattrelos exploitée par la Société « L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing ».

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 16 mai 1929, séances à 9 heures à l'école de filles de la rue de Tourcoing, et à 14 h. 30 à l'école de garçons de la rue de la Baillerie.

UNION CHORALE. — Jeudi 15 mai, à 19 h. 30, au siège, café Delcroix, répétition générale.

ETAT CIVIL. — Naissance : Charles De Masure, rue Jules Guesde, 97-2.

Publications : Fernand Carton, employé, rue du Tilleul, 29 et Marguerite Balenghien, s. p., rue du Chevalier Bayard, 31, à Tourcoing.

Décès : Pauline Hertoge épouse Carpentier, 55 ans, rue des Roses, maisons Briet, 2.

CROIX

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL. — L'installation du conseil municipal élu le 12 mai aura lieu à l'Hôtel de Ville, dimanche 19 mai, à onze heures très précises. Il sera procédé à la nomination du maire et des adjoints.

ETAT CIVIL. — *Naissances :* Irène Dutton, 23, rue Dupleix ; Jeanine Carbon, 10, rue du Téléphone.

Décès : César Duponchelle, 68 ans, charpentier, rue du Creusot, 64 ; Gabrielle Tréfelle, épouse Haegeman, 65 ans, sans prof., rue Saint-Paul, 10.

FEUILLETON DU 15 MAI 1929. — N° 80

PAR HENRI DEMESSE

Le fiancé du condamné

— Bah ! pensa bientôt Maxime, qu'importe après tout ?

Toutefois, la passion excessive de Rosita l'étonnait.

Mais peu à peu sa nature défiante fut vaincue par l'espoir qui soutient l'homme toujours... même dans le plus extrême péril.

Alors il craignit que ses prescriptions ne fussent pas suivies complètement.

Il n'avait, en somme, qu'une confiance médiocre en l'intelligence de son sauveur, le nommé Anselme Minard.

Mais il se dit que Rosita y suppléerait.

Alors, presque complètement rassuré, il s'endormit.

Il faisait grand jour lorsqu'il s'éveilla.

Tout de suite il songea que l'heure approchait où Anselme allait reparaître et lui apporter ce qu'il attendait : la fiole contenant le breuvage, grâce auquel il devait échapper au bourreau, à la justice des hommes...

Avec quelle impatience il entendit sonner les heures à l'horloge de la prison !

D'ordinaire, avec une ponctualité toute militaire, à huit heures précises, la porte de la cellule s'ouvrait, et Anselme Minard entrait.

Maxime, frémissant, écouta tous les bruits.

La demie après sept heures sonna.

Encore une demi-heures, un siècle, dans une pareille situation !

Enfin, huit heures sonnèrent...

Une clé grinça tout à coup dans la formidable serrure de la porte.

Le docteur, qui était resté couché, se mit d'un bond sur son séant.

La porte s'ouvrit.

Un gardien parut.

Ce n'était pas Anselme !

Si prodigieusement trempé qu'il fût, Maxime pâlit.

Stupéfait, il n'osa pas interroger cet homme.

Qu'était-il arrivé ?

Peut-être avait-on saisi sur Anselme la fiole qu'il apportait.

Enfin le condamné sut à quoi s'en tenir.

Par sa conduite excellente, le gardien Anselme avait mérité de l'avancement. Il venait d'être nommé brigadier.

Le matin même il avait dû commencer son nouveau service.

Maxime dut déployer une énergie vraiment surhumaine pour vaincre l'accès de fureur excessive qui le prit tout à coup quand il apprit cette nouvelle.

Ainsi, par suite d'un contretemps stupide, tout l'échafaudage si habilement construit par lui dégringolait lourdement !

Le docteur fut cependant assez maître de lui pour cacher sa révolte intérieure contre le sort.

Néanmoins, le coup fut rude.

Pour le supporter, il fallait avoir la puissance de volonté de cet homme si prodigieusement doué.

D'ailleurs, bientôt plus calme, il se remit à ratiociner.

Rosita, à coup sûr, trouverait un moyen quelconque, d'accord avec Anselme, de lui faire tenir ce qu'il attendait.

Pour mieux penser, pour éviter le bavardage du nouveau gardien, Maxime se recouche.

Il était très attentif à tous les bruits extérieurs.

La moitié de la journée se passa ainsi sans rien apporter de nouveau.

Vers deux heures après-midi, le condamné reçut la visite de l'aumônier de la prison.

La vue de l'ecclésiastique impressionna vivement le prisonnier.

Pourquoi ce prêtre revenait-il en sa cellule ?

Lors de sa première visite, Maxime lui avait poliment fait comprendre qu'il eût à ne pas se déranger derechef.

Et depuis, il ne l'avait pas revu.

Pourquoi donc se représentait-il à présent devant lui ?

Pourquoi lui parlait-il de Dieu, devant qui il faudrait paraître un jour ?

Il écouta le prêtre sans lui répondre.

Après une demi-heure d'exhortation, le prêtre sortit en annonçant qu'il reviendrait le soir même.

Deux visites en un jour !

Maxime s'en étonna.

Puis il réfléchit, et bientôt un frémissement le secoua !

Est-ce que ce devait être pour le lendemain matin ?

Il se pénétra de cette idée.

En effet, son recours en grâce avait été rejeté sans doute, le prêtre en avait été informé, et à la veille de l'exécution il avait cru qu'il fallait, par charité chrétienne, pour accomplir son devoir, qu'il visitât le condamné.

Il n'y avait pas moyen d'expliquer autrement sa visite et la promesse faite par lui de revenir le soir même.

Alors Maxime sentit que son corps tout entier frissonnait.

Il essaya de réagir.

Etait-il donc un lâche ?

La mort l'effrayait donc à présent !

Est-ce qu'il aurait peur en présence de l'échafaud ?

Peur ! Lui ! Allons donc !

Non, la mort ne l'effrayait pas ! L'échafaud ne lui faisait pas peur !

Mais vraiment, il avait si fermement compté qu'il échapperait au bourreau qu'il souffrait plus cruellement à cette heure de son espoir déçu